

Fiche info

Cancer : les différents types de traitements

Parce qu'il n'existe pas un mais des cancers et parce que chaque malade est unique, différents types de traitements peuvent vous être proposés pour vous soigner. Ils sont prescrits seuls ou de manière associée. Le choix des traitements est adapté en fonction de chaque situation.

Les grands types de traitements contre le cancer sont :

- la chirurgie,
- la chimiothérapie,
- les thérapies ciblées,
- la radiothérapie,
- l'hormonothérapie,
- l'immunothérapie.

Tous ces traitements visent à **éliminer les cellules cancéreuses**. Ils agissent soit localement, c'est-à-dire uniquement sur les cellules cancéreuses d'un organe atteint, soit par voie générale, c'est-à-dire sur l'ensemble des cellules cancéreuses présentes dans l'organisme. Les thérapies ciblées sont sélectives et s'attaquent à une cible précise dans la cellule cancéreuse. La chirurgie et la radiothérapie sont des traitements dits locaux, la chimiothérapie et l'hormonothérapie des traitements dits généraux. Ces traitements peuvent être plus ou moins associés.

Chirurgie : le premier traitement ?

L'**opération chirurgicale** est la forme la plus ancienne de traitement des cancers. C'est encore aujourd'hui bien souvent le premier traitement qui est proposé aux personnes chez qui un cancer a été diagnostiqué. Elle est utilisée dans environ 80 % des cas, mais peut aussi, pour une meilleure efficacité, être réalisée dans un second temps, voire parfois même refusée.

- **Le principe** : il est très simple ! Une fois la tumeur localisée, on vous opère pour la retirer.
- **L'objectif attendu** : éliminer la tumeur et les éventuelles cellules cancéreuses présentes à proximité de celle-ci. Plus la tumeur est petite, plus les chances de succès sont importantes.
- **En pratique** : l'intervention est pratiquée par un chirurgien de préférence ou un

spécialiste de l'organe touché. Elle peut être réalisée sous anesthésie générale (vous êtes complètement endormi) ou sous anesthésie locale (seule la zone d'intervention est insensibilisée) ; tout dépend de la localisation de la tumeur. Le type d'intervention et la technique utilisée par le chirurgien sont adaptés en fonction de chaque situation particulière.

Chimiothérapie : agir avec des médicaments

La **chimiothérapie** est un traitement reposant sur la prise de médicaments plus ou moins associés.

- **Le principe** : vous donner un ou plusieurs **médicaments actifs contre les cellules cancéreuses**. De nombreux médicaments anticancéreux (on dit aussi antitumoraux) ont été mis au point, notamment depuis les années 70. Ces médicaments agissent soit en détruisant les cellules cancéreuses, soit en arrêtant leur multiplication. Certains d'entre eux sont plus actifs contre un type de cancer plutôt que d'autres.

- **L'objectif** : **éliminer les cellules cancéreuses présentes dans l'organisme**, où qu'elles se trouvent. La chimiothérapie peut ainsi servir à réduire la taille d'une tumeur avant une opération chirurgicale, à limiter les risques de récurrences après l'intervention chirurgicale ou à traiter des localisations secondaires de la tumeur.

- **En pratique** : la majorité des médicaments de chimiothérapie se présentent sous une forme liquide qui est injectée directement dans une veine. Ils sont ainsi administrés par voie intraveineuse au cours de perfusions. Pour faciliter les perfusions, il est fréquent de **recourir à un cathéter**. C'est un dispositif implanté sous la peau (au cours d'une petite intervention chirurgicale). Il est muni d'un tuyau qui est directement relié à une veine. Il existe aussi des médicaments de chimiothérapie qui se prennent par voie orale (par la bouche). Dans certains cas, la chimiothérapie peut être administrée en intra-musculaire ou directement dans la tumeur ou dans une cavité de l'organisme où les cellules cancéreuses se sont développées. Le traitement par chimiothérapie peut comprendre un seul ou plusieurs médicaments. Le choix du ou des médicaments dépend notamment de la localisation du cancer, du stade de la maladie et de l'état général de la personne. Le traitement est administré au cours de cycles (ou cures) sur un ou plusieurs jours. Lorsque la chimiothérapie est administrée par voie intraveineuse, il est généralement nécessaire de se rendre à l'hôpital pour les perfusions. **Les médicaments de chimiothérapie par voie orale** se prennent en revanche à domicile. Après chaque cycle, une période de repos est prévue, ce qui permet à l'organisme de récupérer. La chimiothérapie peut s'accompagner d'effets indésirables, qui sont connus, leur intensité peut varier et leur prise en charge est bien définie. Des consultations régulières permettent au médecin cancérologue de **contrôler l'efficacité du traitement** et de s'assurer que l'organisme le supporte aussi bien que possible. La durée du traitement par chimiothérapie dépend de son efficacité et de sa tolérance. Elle est habituellement de plusieurs mois.

■ **Thérapies ciblées : une médecine personnalisée**

Jusqu'à récemment, pour un même diagnostic de maladie, les médecins prescrivaient le même traitement à tous les patients. Mais les individus sont différents les uns des autres sur le plan biologique. Et il existe plusieurs formes, plusieurs sous-types d'une même maladie possédant chacun leur propre « signature moléculaire ». Aujourd'hui, de nouvelles thérapies dites « ciblées » permettent dans certains cas une médecine personnalisée qui consiste à **choisir le traitement le plus adapté** en fonction du profil biologique du patient et des caractéristiques moléculaires de sa maladie. Mesurer un marqueur biologique pour adapter la dose d'un médicament relève de la médecine personnalisée. C'est en cancérologie que cette médecine a connu de grands développements, grâce à la connaissance approfondie du fonctionnement de la cellule cancéreuse.

■ **Radiothérapie : l'exposition à des rayons**

La radiothérapie est l'un des traitements les plus fréquemment employés dans la **prise en charge des cancers**. Plus de la moitié des personnes atteintes d'un cancer reçoivent ce type de traitement.

- **Le principe** : il consiste à exposer les cellules cancéreuses à des rayons. Cette exposition provoque **une transformation des cellules** qui perdent alors leur faculté à se multiplier. Seule la zone où se trouve la tumeur est exposée aux rayons afin d'éviter au maximum que des cellules saines ne soient elles aussi touchées.

- **L'objectif** : là encore, il s'agit d'éliminer le plus possible de cellules cancéreuses. Comme la chimiothérapie, la radiothérapie peut être réalisée avant ou après une intervention chirurgicale. Dans le premier cas, le but est de diminuer la taille de la tumeur afin d'augmenter les chances de retirer toutes les cellules cancéreuses au cours de l'opération. Dans le second cas, l'objectif est de détruire les éventuelles cellules cancéreuses restantes et ainsi de réduire les risques de récurrences.

- **En pratique** : le plus souvent, la radiothérapie est externe ; les rayons sont émis par un appareil pendant que vous

êtes allongé, sans bouger, sur une table.

Les séances durent quelques minutes et sont répétées sur plusieurs jours.

Au préalable, la zone exposée aura été soigneusement délimitée pour cibler spécifiquement la tumeur. Il existe une autre forme de radiothérapie dite interne. Dans ce cas, les rayons sont émis par un implant placé (au cours d'une intervention chirurgicale) à proximité de la tumeur.

Le type et la quantité de rayons prescrits par votre médecin ainsi que le nombre de séances sont notamment déterminés en fonction du type de cancer dont vous êtes atteint, de la taille de la tumeur et de sa localisation dans votre corps. La radiothérapie peut être associée à de la chimiothérapie.

■ **Hormonothérapie : une action indirecte**

Ce type de traitement repose, comme pour la chimiothérapie, sur la prise de médicaments.

- **Le principe** : certains cancers sont sensibles à l'action d'hormones naturellement produites par l'organisme. C'est fréquemment le cas pour **les cancers du sein et de la prostate**. Les cellules cancéreuses ont tendance à se multiplier plus vite en présence de ces hormones. L'idée est donc de bloquer la production ou l'activité de ces hormones.

- **L'objectif** : contrairement aux autres formes de traitement des cancers, l'hormonothérapie ne vise pas à détruire directement les cellules cancéreuses. Il s'agit de vous donner des médicaments qui soit bloquent la production hormonale, soit s'opposent à son action. Cela permet ainsi de **réduire la croissance des cellules cancéreuses**.

- **En pratique** : l'hormonothérapie est utile uniquement si le cancer est sensible aux hormones (on dit alors qu'il est hormono-sensible). C'est le cas si les cellules cancéreuses possèdent à leur surface des récepteurs spécifiques à ces hormones. L'étude de la tumeur permet de le déterminer. Si tel est le cas, le traitement repose sur la prise d'un médicament par voie orale ou en injection intra-musculaire.

Le type de médicament, la dose prescrite et la durée du traitement sont adaptés à chaque situation.

■ **L'immunothérapie**

Il s'agit d'un traitement qui vise à **stimuler les propres défenses immunitaires de l'organisme** contre les cellules cancéreuses. Aujourd'hui, de nouveaux médicaments d'immunothérapie spécifique ont fait leur apparition :

- **Les inhibiteurs de points de contrôle (anti-PD-1, anti-PD-L1 et anti-CTLA-4)** : leur rôle est de stopper les « freins de l'immunité » et ainsi relancer le système immunitaire pour que le corps puisse combattre plus efficacement les cellules cancéreuses.

- **Les cellules CAR-T (Chimeric Antigen Receptor-T)** : ce sont des lymphocytes T (cellules immunitaires) qui sont prélevés directement dans le corps du patient, puis génétiquement modifiés en laboratoire pour que ces cellules expriment un récepteur spécifique capable de tuer les cellules cancéreuses.

La question de... ?

Anne-Marie B., 58 ans

« Je suis traitée actuellement par chimiothérapie pour un cancer du sein, après avoir été opérée. J'ai été surprise de constater que d'autres personnes qui avaient également un cancer du sein ne recevaient pas le même traitement que le mien. Pourquoi ? »

Voilà une question que se posent fréquemment les personnes en traitement. Non quelquefois sans une certaine inquiétude car, quand on est malade, on a parfois tendance à s'imaginer une réalité plus noire qu'elle ne l'est réellement : « Si j'ai ce traitement et pas les autres, c'est que mon cas est plus grave ». En fait, cela n'a rien à voir ! **Chaque cancer est différent et chaque malade est unique**. Le choix d'un traitement et sa chronologie sont mûrement réfléchis en RCP (Réunion de Concertation Pluridisciplinaire) et décidés par toute une équipe médicale qui comprend généralement un médecin oncologue, un chirurgien, un radiothérapeute, un pathologiste et un radiologue. Chaque cas est analysé en prenant en compte les caractéristiques de la tumeur, les éventuels antécédents médicaux de la personne et son état de santé général. Le traitement est donc véritablement adapté à chacun. Pour certains, seule une radiothérapie sera proposée. Pour d'autres, une opération chirurgicale sera suivie par une chimiothérapie puis une hormonothérapie. Si les moyens thérapeutiques utilisés sont différents, en revanche l'objectif est le même pour tous : proposer le traitement qui aura les meilleures chances de réussite.

En savoir +

■ **Fiches Info Roche** : La chimiothérapie orale / Les perfusions de chimiothérapie en pratique / La radiothérapie / L'immunothérapie en oncologie / L'hormonothérapie en pratique
<https://www.roche.fr/fr/patients/info-patients-cancer/traitement-cancer.html>

■ **Cancer Info** : 0 805 123 124 - <http://www.e-cancer.fr/cancerinfo>